

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10.

MONTREAL, MARDI, 3 AOUT 1847.

No. 61

LE PAPE PIE IX.

Depuis bien des siècles l'indépendance de l'Eglise, dans ses rapports avec les pouvoirs humains, a pour condition première la souveraineté temporelle du Saint-Siège. Si le vicaire de Jésus-Christ était le sujet d'un prince ou le citoyen d'une république, l'Etat dont il relèverait, dont il serait le justiciable, exercerait sur son élection d'abord, et puis sur ses actes, une influence qui deviendrait mortelle au catholicisme, à moins qu'elle ne fût contenue par des miracles en quelque sorte quotidiens. Humainement parlant donc, si le pontificat suprême n'était pas investi des prérogatives de la royauté, l'autocratie de l'Etat aurait bientôt fait tirer la voix qui est chargée d'enseigner à toutes les consciences, à celles de nos frères égarés comme aux nôtres que l'Etat ne possède par lui-même aucune juridiction sur elles. Alors l'omnipotence doctrinale des gouvernements s'imposerait sans peine à l'humanité, et en France, par exemple, la raison du philosophe ainsi que la foi du chrétien auraient leur règle dans les fantaisies de quelque chef de bureau. Au nom du ministre des cultes ou du ministre de l'instruction publique, il façonnerait à sa guise des dogmes religieux ou philosophiques, à peu près comme le sénat romain créait des dieux, et le pays apprendrait par des ordonnances ce que sera la vérité à partir de telle jour et jusqu'à décision contraire. C'était de cette façon que Henri VIII entendait les choses. Un acte du Parlement avait déclaré coupable de haute trahison quiconque ne croyait pas ce que croyait le Roi ou ne croirait pas plus tard ce que sa *gracieuse majesté* jugerait à propos de croire.

Heureusement pour la liberté de l'Eglise, le Saint-Siège a un patrimoine royal, et ce patrimoine est géographiquement situé de manière à le préserver de toute invasion aussi longtemps qu'aucune puissance européenne n'aura obtenu sur les autres la prépondérance que Napoléon avait momentanément conquise. Jamais l'Autriche ne permettra à la France de se saisir des Etats-Romains, et la France se soulèverait contre le ministère assez lâche pour les laisser tomber aux mains de l'Autriche. Abstraction faite de la question religieuse, il y a ici une question politique dont la philosophie incrédule comprend elle-même la gravité. Aucun des deux gouvernements ne saurait consentir à ce que l'autre étende sa domination dans la péninsule italique. Le roi de Rome a fatalement pour alliée la France, contre l'Autriche, et l'Autriche contre la France.

Mais la sécurité qui est d'une manière si spéciale la liberté même de l'Eglise, peut être troublée autrement que par l'irruption d'une armée ennemie. Qu'une partie des sujets du Souverain-Pontife en soit venue à se défier de ses intentions, à détester son autorité, à tramer contre sa couronne des complots toujours renaissans, et les périls internes qui naîtront de cette disposition des esprits seront assurément fort considérables. Mais ils apparaîtront beaucoup plus grands encore si des abus accumulés par les siècles et devenus, par leur vétusté même, la manière d'être de l'administration, lui ôtent toute force, toute énergie, et le plongent dans des embarras financiers dont il est impossible qu'elle sorte tant qu'elle n'aura point subi une réforme radicale. Supposons les Etats romains tombés dans cette situation, et il est clair qu'aussi longtemps qu'elle durera, le Pape sera sans cesse réduit à implorer l'appui de ses voisins. Il faudra que l'Autriche ou la France intervienne, soit par ses armes, soit par les menaces de ses ambassadeurs, afin de contenir les factieux, et l'on comprend aisément l'influence que leur donnera une intervention trop nécessaire pour qu'elle soit parfaitement désintéressée. Ainsi la souveraineté du patrimoine de saint Pierre n'est et ne saurait être une garantie efficace de la liberté de l'Eglise qu'autant que cette souveraineté trouvera en elle-même les conditions de sa durée. Il faut que, pour demeurer debout, le trône temporel du successeur de Pierre n'ait besoin de l'appui d'aucune force étrangère. Sans cela l'autocratie divine chancellera sur ce trône, et l'autocratie humaine conservera l'espoir d'en faire sa servante.

L'explication des actes de Pie IX se trouverait tout entière dans ce qui précèdent s'il n'avait eu à remplir que ses devoirs de Pontife. Mais il est aussi monarque, et à ce titre, des obligations d'un autre ordre pèsent sur sa conscience. Il doit à ses sujets un bon gouvernement, une administration économique, ferme, éclairée; il répond devant Dieu de leur bien-être matériel, et sans doute il a remercié la Providence de ce que, sur ce point, les intérêts de l'Eglise se confondaient d'une manière aussi absolue avec le leur. Si grande cependant que soit son âme, peut-être fallait-il la puissance de ces

deux intérêts réunis pour le décider à affronter les obstacles qu'il devait rencontrer sur sa route.

Tout le monde sait ce qu'a été trop longtemps la situation de la malheureuse Italie. Les utopies politiques et sociales de quelques rêveurs, sous quand ils n'étaient pas criminels, y jouissaient d'une alarmante popularité. Les sociétés secrètes couvraient la Péninsule d'un réseau dont on supposait les mailles d'autant plus nombreuses qu'elles étaient moins visibles. Des hommes d'honneur, des chrétiens, oubliant ce que coûterait le triomphe des conspirations, s'étaient enrôlés dans leurs rangs ou leur avaient promis leurs concours. Exaspérés par la haine qu'ils portaient à la domination directe ou indirecte de l'étranger, et en outre, dans les Etats pontificaux, par les fautes d'une administration qu'enivrait sa bonté même, ils s'imaginaient que leurs griefs ne pouvaient être redressés que par une révolution, et ils consentaient à passer par l'anarchie, afin d'arriver à cette unité italienne qu'ils prenaient pour le remède unique des maux dont ils se plaignaient. C'était donc le renversement de toutes les souverainetés péennsulaires que projetaient ces associations mystérieuses où le jacobinisme le plus effréné prenait le masque du patriotisme, dans la crainte de se voir abandonné par la plupart des initiés. Mais elles avaient naturellement choisi pour leur premier adversaire le plus débile de tous, celui qui devait présenter le moins de résistance, et déjà les soldats de l'Autriche étaient venus plus d'une fois comprimer dans la Romagne les insurrections qu'elles y avaient provoquées.

Non seulement ces coupables manifestations augmentaient l'action morale de l'étranger sur Rome, mais en outre elle faisait naître chez plusieurs membres de la haute administration de dangereuses répugnances pour tout ce qui portait le nom de réforme. Le trône pontifical avait été assailli en même temps que les abus nés à ses pieds, et les dignitaires dont nous parlons ici allèrent jusqu'à s'imaginer que les abus étaient inséparables du trône et, par conséquent, avaient droit, sinon au même respect, du moins à la même inviolabilité. Les souvenirs encore récents de notre révolution contribuaient sans doute à les fortifier dans cette pensée. Comme conséquence, ils faisaient dépendre le salut des Etats de l'Eglise de la bienveillance de l'étranger, et surtout de l'Autriche, dont les bataillons étaient toujours prêts à marcher au premier cri de détresse qu'ils auraient jéré.

Le téms marchait néanmoins en Italie comme ailleurs, et les doctrines d'O'Connell, le système de l'agitation morale et pacifique, gravissait lentement les Alpes. L'école fondée et illustrée par les Aggoglio, les Orioli, les Dragonetti, les Coppani, les Potenziani et tant d'autres, commença à pointer, et les moins clairvoyants ne tardèrent pas à pressentir que ses doctrines étaient destinées à délivrer la Péninsule du fléau des sociétés secrètes. Cette école, si sagement, mais si éminemment patriotique, rejette la décevante théorie de l'unité italienne; elle ne croit pas que le désordre soit la préface obligée de tout véritable progrès; elle accepte tous les gouvernements italiens, et c'est à eux qu'elle demande, de leur action libre et volontaire, qu'elle réclame les améliorations destinées à frapper d'impuissance les fautes de l'anarchie; elle a, en un mot, ce que donnent les peuples et les principes, la patience, et tous les cœurs honnêtes lui appartiendront un jour. Il est même permis de supposer que le dernier mouvement de la Romagne aurait été moins facilement étouffé si les idées qu'elle répandait à la veille d'un autre règne n'eussent fait naître de salutaires espérances. Les vaincus languissaient dans les fers ou dans l'exil lorsque le nom du nouveau Pape fut proclamé.

Tout autre Pontife eût peut-être hésité à sonder la profondeur des plaies des Etats-Romains, et surtout eût reculé d'effroi après les avoir sondées. Finances, justice, police, administration proprement dite, le désordre ou la langueur était partout, et les défiances établies entre l'administration et les administrés centuplaient les dangers de cette situation déjà si désastreuse. Campés sur la frontière, les troupes autrichiennes semblaient le seul ciment possible de cet édifice délabré, et il était visible que si le nouveau Pape, par la persistance dans les anciennes voies, eût réduit les mécontents au désespoir, il aurait eu bientôt à choisir entre une révolution victorieuse et une occupation à peu près permanente. Ceux qui osent encore aujourd'hui blâmer leur souverain d'avoir entrepris une réforme aussi urgente et aussi nécessaire, ne veulent donc pas voir combien était devenu impossible le maintien du régime auquel ils sont si attachés. D'insurrection, les Etats-Romains auraient fini par allumer une guerre générale en Europe ou par devenir une annexe déguisée de la couronne impériale.